

Mémoire sur la situation de la langue française au Québec et dans le monde

Présenté à la

**Commission des États généraux sur la situation
et l'avenir de la langue française au Québec**

par

Dominique Beaulieu

20 octobre 2000

Table des matières

Résumé.....	3
Enseignement.....	3
Le travail.....	3
Les affaires.....	4
Le public.....	4
La technologie.....	4
International.....	4
Introduction.....	4
Enseignement.....	5
Enseignement supérieur.....	5
Influences des universités anglophones.....	6
L'enseignement de l'anglais langue seconde.....	6
Langue de travail.....	7
Les affaires.....	9
Le français, langue publique.....	10
La technologie.....	10
International.....	11
Le français, langue internationale utilisée.....	11
Le français, langue des postes.....	11
Le français, langue des déclarations douanières.....	12
Le français, langue internationale menacée.....	12
Rôle du citoyen.....	13
Information et sensibilisation du citoyen.....	13
Le français, une langue internationale à apprendre.....	14
Pourquoi perdons nous du terrain?.....	14
Que faire pour gagner du terrain?.....	14
L'image du Québec sur la scène internationale.....	15
Le Québec, destination linguistique par excellence.....	16
Création d'un fond de bourses de FLS.....	16
Instituts québéco-.....	17
Alliances québécoises.....	17
Faire attention lorsque l'on veut tirer un avantage économique.....	18
Surveillance des autorités canadiennes.....	18
Toponymie.....	19
Autres secteurs.....	20
La défense du français passe par l'apprentissage des autres langues.....	21
L'énergie du désespoir.....	21
Conclusion.....	22
Résumé.....	24

Résumé

Le français est une langue prestigieuse utilisée et parlée dans le monde entier. Elle est utilisée dans les organisations internationales comme les Nations unies, les Jeux Olympiques, l'Union postale universelle, l'OTAN, l'Organisation mondiale des douanes, ISO, et bien d'autres.

Cependant, elle est en perte de vitesse tant à l'échelle internationale, comme le démontre cette promotion à l'UIT (Union internationale des communications), qu'au Québec, comme le démontre le réflexe première des plusieurs immigrants à vouloir utiliser l'anglais en public.

Pour remédier à cette situation, des mesures draconiennes s'imposent. Il importe au Gouvernement du Québec de ne pas chercher à tout pris un compromis, mais plutôt prendre des mesures efficaces, mêmes si ces mesures rencontrent beaucoup d'opposition.

Enseignement

Tous les immigrants devraient fréquenter le cégep et l'Université en français, sauf dans de très rares occasions (désir de quitter le Québec par exemple). L'anglais ne devrait plus être obligatoire au cégep et ne devrait pas commencer avant la 4^e année du primaire. Il faudrait que l'apprentissage de l'anglais langue seconde soit conditionnelle à une excellente maîtrise de la langue française. Il faudrait créer un avantage financier à l'aide des prêts et bourses pour ceux qui étudient en français. Pour être considéré anglophones et avoir droit au réseau scolaire anglophone, un élève devrait avoir ses deux parents anglophones (contrer l'effet des mariages mixtes).

Le travail

Même si la Loi existe, elle est difficilement applicable puisque lorsque le droit de travailler en français est brimé, plusieurs se taisent de peur de représailles. Une surveillance cyclique des entreprises permettrait de contrer cette "loi du silence". De plus, il n'est pas clair qu'elles sont les entreprises soumises à la Charte de la langue française et lesquelles ne sont pas soumises. Un système de certification indiquant le degré de francisation d'une entreprise pourrait être créé.

Les affaires

Faire des affaires dans une autre langue que le français doit être impossible. Des mesures coercitives sévères s'imposent.

Le public

Il faut changer le comportement des gens et les inciter à se faire respecter en exigeant de se faire parler en français ou en faisant semblant de ne pas comprendre si un allophone lui parle en anglais.

La technologie

Il faut cesser de croire que l'anglais est la langue de la science et de la technologie et donner l'ordre aux facultés de sciences et de génie d'utiliser la terminologie française pour les termes techniques.

International

Il faut rendre l'apprentissage du français attrayant pour les étrangers en mettant l'accent sur l'avantage économique et professionnel de la connaissance du français plutôt que sur les qualités littéraires. Il faut faire valoir le caractère universel du français. Toutes les mesures doivent être prises pour encourager l'utilisation du français dans les organismes internationaux et freiner sa perte de vitesse. De plus, tous les moyens doivent être pris pour donner l'image d'un Québec français créations de bourses d'immersion en français langue seconde pour les étrangers, créations d'instituts québécois dans le monde entier, surveillances des autorités canadiennes dans les ambassades et en toponymie. Pour diversifier nos relations internationales et mieux vendre le Québec français, il serait de mise de rendre l'apprentissage d'une troisième et d'une quatrième langue obligatoire.

Introduction

La tenue des États généraux sur la Langue française démontre bien le sentiment d'urgence face à la situation linguistique au Québec, surtout sur l'Île de Montréal. Cette consultation publique tombe à point.

Le présent mémoire propose des solutions et des pistes pour remédier à la situation. Certaines solutions et certaines prises de positions vont paraître radicales, voire extrémistes. D'autres vont sembler se contredire les unes les autres. Mon but en écrivant ce mémoire est non seulement présenter mon point de vue, mais aussi donner de la matière à réfléchir. C'est pourquoi je vous demande de considérer chaque idée et

chaque opinion indépendante l'une de l'autre. Il faut éviter de tomber dans le piège de discrétiser tout le document si certaines solutions semblent exagérées. Je considère que nous sommes en situation de crise et que des moyens extraordinaires s'imposent.

Les solutions présentées dans ce mémoire se veulent efficaces avant tout. La question que je me suis posée en écrivant chacune d'entre elles est "Est-ce que cela va contribuer à améliorer la situation du français au Québec et dans le monde?" Je ne me suis pas posée la question à savoir si c'était politiquement, légalement, moralement ou éthiquement acceptable. Seul l'efficacité a été considérée. Il est entendu que plusieurs solutions violent de plein fouet la Charte québécoise des droits et libertés et la Charte canadienne des droits et libertés. La clause dérogatoire devra donc être utilisée. Ma philosophie est simple : une politique viole la Charte? Il faut donc changer la Charte.

Les thèmes abordés vont de l'enseignement, de la langue de travail et des affaires en passant par la scène internationale, qui est une partie importante de mon mémoire.

Enseignement

Enseignement supérieur

Tous les immigrants devraient fréquenter le cégep et l'université en français. La raison est bien simple. Les immigrants ne fréquentent pas l'université en anglais en France, il n'y a aucune raison pour qu'ils le fassent au Québec. Il est admis que les anglophones ont droit à l'instruction publique dans leur langue. On doit donc limiter ce droit à eux seulement en principe. En pratique, si quelqu'un invoque des arguments de contenu de programmes universitaires ou la réputation de l'université (McGill par exemple), on pourrait autoriser l'inscription à une université anglophone. Dans ce cas, un examen devra être réussi avec succès. L'argument est que si la personne ne parle pas suffisamment le français, elle ne pourra pas travailler au Québec, peu importe le contenu du programme. Si elle désire travailler à l'extérieur du Québec, on pourra l'autoriser à s'inscrire dans une université anglophone. Dans ce cas, les frais de scolarité des étudiants étrangers devront s'appliquer (je ne suis pas d'accord à ce que nos taxes subventionne la formation d'une main-d'œuvre qui va nous quitter à coup sûr).

J'ai vu des bourses du mouvement Desjardins où il fallait étudier en français au Québec pour y avoir droit. Le Gouvernement pourrait aussi créer des bourses où il faut étudier en français pour les avoir. Même, cette politique pourrait s'appliquer aux prêts-bourses réguliers ou on pourrait majorer le montant pour ceux qui étudient en français. La logique est simple : étudier en français doit être payant.

Influences des universités anglophones

Il faudrait voir l'influence des universités anglophones sur l'intégration des immigrants. Une masse d'allophones au centre-ville de Montréal qui ne montre pas de volonté d'intégration ne nous aide pas. Comme le système scolaire anglophone ne doit être prévu que pour les anglophones du Québec, on devrait limiter les subventions à ces dernières à un montant équivalent au nombre d'anglo-Québécois. De plus, le nombre de places total devrait équivaloir à peu près au nombre d'anglo-Québécois qui y ont accès et qui résident au Québec. Si le nombre de place actuel est de trop supérieur à ce nombre, on devra nationaliser une des 3 universités anglophones et l'intégrer à l'Université du Québec. D'un autre côté, les universités anglophone permettent de recevoir des étudiants qui ne parlent pas français à priori et qui prennent des cours de français une fois rendus au Québec. Il faut voir si le bilan est positif ou négatif de ce côté.

L'enseignement de l'anglais langue seconde

L'apprentissage de l'anglais langue seconde au cégep devrait être retiré pour redevenir optionnel comme avant. En effet, il est inutile pour ceux qui ont déjà une maîtrise suffisante de l'anglais. Pour les autres, j'estime que rendu au cégep, un étudiant sait ce qui est bon pour lui et s'il ressent le besoin de prendre des cours d'anglais, il a l'opportunité d'en prendre. Mettre l'anglais obligatoire au cégep est une grosse erreur. Voici pourquoi :

- Comment convaincre les immigrants de l'importance du français si on accorde une telle importance à l'anglais?
- Cela peut dissuader des étudiants d'entreprendre l'étude d'une troisième langue
- Limiter l'apprentissage d'une troisième langue nuit à la diversité de nos relations internationales

En effet, si j'avais eu à prendre des cours d'anglais au cégep, je n'aurais peut-être pas pris des cours d'espagnol, et je ne pourrais pas participer à un programme d'échange CREPUQ au Mexique.

Afin de s'assurer que les enfants des immigrants soient davantage fonctionnels en français qu'en anglais, afin d'assurer une loyauté quant à l'usage du français dans le quotidien, l'enseignement de l'anglais langue seconde ne devrait pas débiter avant le secondaire. Ou du moins, à la fin du primaire. Ou encore mieux, étant donné que certains arrivent au Québec lorsque vient le temps d'entreprendre les études secondaires, il serait de mise de rendre l'apprentissage de l'anglais conditionnel à la réussite d'un examen

de français. L'examen devra être passé à chaque année et le niveau proportionnel au niveau des cours d'anglais désirée. Et devra être passé par tous. En cas d'échec, un étudiant se verra offerts des cours de français d'appoint (et se verra refuser les cours d'anglais pour cette année). Il faut éviter l'effet pervers qui serait d'associer les cours d'anglais à une récompense ou la réussite dans la tête des gens.

La Universidad de las Américas, Cholula, Puebla, Mexique, a un système similaire. Avant d'apprendre une troisième langue, un étudiant doit avoir un niveau d'anglais satisfaisant. Inutile de vous dire que je suis contre ce système, mais nous pourrions l'appliquer à notre avantage au Québec.

Pour ce qui est d'autoriser les Québécois de souche à étudier en anglais au primaire et au secondaire, je ne suis pas contre l'idée (moi ça m'aurait aidé avec mon anglais en tous cas). Mais c'est délicat puisqu'il serait difficile de baser la sélection sur le fait d'être Québécois de souche ou pas. La réussite d'un examen de français difficile de sorte que principalement les francophones de langue maternelle vont réussir pourrait être la solution.

La définition d'un anglophone ayant droit à l'enseignement en anglais doit changer : les deux parents doivent avoir effectué leur études en anglais au Québec. Je suggère que l'on remonte 3 ou 4 génération en arrière pour récupérer les Italiens et les Grecs qui ont étudié en anglais.

Langue de travail

La Charte de la Langue française dit que la langue de travail au Québec est le français. Il y a la Loi et il y a l'application de la Loi. La Loi dit que quelqu'un ne peut recevoir des représailles d'un employeur pour faire respecter son droit de travailler en français. Encore là, il y a la Loi et il y a l'application de la Loi. Je suis dans le domaine de la technologie. Voici un scénario plausible qui peut très bien se produire :

Dans une entreprise de haute technologie de l'Ouest de Montréal, étant donné la forte présence d'anglophones et d'allophones (disons le tiers), les réunions départementales se déroulent en anglais. Un petit nouveau arrive dans le groupe. Il demande pourquoi les réunions se déroulent en anglais. On lui répond : « Nous avons toujours fait ça en anglais » ou « Don vient de l'Ontario et il ne maîtrise pas le français » (or ça fait 3 ans qu'il habite Montréal) ou encore : « La langue de la technologie, c'est l'anglais ». Blessé, notre petit nouveau essaie de contre argumenter mais peine perdue, la réunion se déroule en anglais malgré son désaccord. Une partie des autres francophones sympathisent avec lui en silence. : « Enfin quelqu'un qui se tient debout. Mais pauvre toi, tu t'attires des problèmes! » L'autre partie des francophones, insouciantes : « T'es ben naïeux de faire de la politique au travail! Si t'es pas content, va-t-en donc ailleurs! » Et le directeur du département, qui ordonne que la réunion soit en anglais,

est un francophone! Mais comme son supérieur deux niveaux hiérarchiques plus élevé est anglophone, qu'il est ambitieux et qu'il veut monter dans la hiérarchie de l'entreprise, il fait tout pour lui plaire, y compris imposer l'anglais dans les réunions.

Notre petit nouveau, connaissant ses droits, décide de ne pas en rester là. Il fait une plainte à l'Office de la Langue française. Il y a une enquête de l'Office et l'entreprise est déclarée coupable d'infraction au terme des procédures. Notre petit nouveau a gagné son point ... et là commence ses problèmes. Comme c'est le seul qui a soulevé le point, il est tout de suite identifié comme celui qui a porté plainte. On lui en veut. Les relations avec son patron sont froides. L'entreprise n'est pas dupe; elle sait très bien qu'elle ne peut pas le congédier. Mais elle peut très bien s'arranger pour qu'il parte de lui même. On lui donne tous les projets les plus ennuyants, ceux qui manquent de défis. Pire, on lui dit qu'on a rien pour lui, que rien ne correspond à ses compétences dans l'immédiat, ou que quelqu'un d'autre est plus qualifié que lui. Finalement, notre petit nouveau n'en peut plus, décide de démissionner et cherche un emploi ailleurs. Il passe des entrevues. Il se fait questionner sur pourquoi il a démissionné et on lui demande des références. Il ne peut cacher un trou de 6 mois dans son CV. La nouvelle entreprise fait le contrôle des références avec l'ancienne et voilà. Notre ami est barré!

Ce scénario est inventé de toute pièce. Mais une partie s'inspire de la réalité que j'ai vue du marché du travail, l'autre partie de l'impression de mes amis travaillant en haute technologie.

Lors de mon premier stage en génie fait dans le cadre du régime coopératif de l'Université de Sherbrooke, je travaillais pour une firme d'ingénieur de l'Ouest de Montréal. Quatre des cinq actionnaires sont anglophones. Malgré le fait que 9 des 10 ingénieurs soient francophones (l'autre étant d'origine chinoise mais ayant étudié à l'École Polytechnique), parce qu'un des actionnaires anglophones était là avec le comptable (d'origine des Philippines et qui vraisemblablement ne parlait pas le français), la réunion était en anglais.

Malgré le fait que tout les ingénieurs soient francophones et l'autre fonctionnel en français, la communication interne envoyé par le directeur de l'ingénierie (un francophone) était en anglais. Est-ce que comme stagiaire j'aurais pu me permettre de porter plainte? Je veux une bonne évaluation de stage, je veux retourner faire un stage dans cet entreprise, je veux m'y faire engager après mes études. Si non, je veux de bonnes références. J'aurais aimé porter plainte. Mais est-ce que j'aurais pu me permettre?

Rare sont les gens qui ont les reins assez solides pour faire valoir leurs droits : il faut rembourser ses prêts-étudiants, il faut payer l'hypothèque, la voiture, il faut apporter le pain et le beurre à la famille.

Donc, la loi du silence s'applique. Comme citoyen, on est pour la Charte de la Langue française, mais comme père de famille comme ex-étudiant endetté, les circonstances nous obligent à nous taire.

Le Gouvernement ne peut donc compter sur les plaintes des gens que dans de rares occasions pour agir: C'est pourquoi je suggère une surveillance cyclique de toutes les entreprises du Québec, sans exception, sur la question linguistique. De façon périodique (disons tous les 5 ou 10 ans), chaque employé serait interrogé sur la question ou les communications internes vérifiées (sauf bien sûr tout ce qui touche le secret industriel).

Pour enlever toute ambiguïté, une liste des entreprises soumises et une liste des entreprises non soumises à la Charte devrait être publiée et mise sur internet afin de savoir quand porter plainte et quand ne pas porter plainte.

De plus, un système de certification volontaire pourrait être créé pour indiquer le niveau de francisation d'une entreprise. Cette certification pourrait être utilisé par ces dernières comme outils promotionnel, comme les normes ISO le sont.

Les affaires

Il m'est arrivé souvent lorsque j'allais dans un restaurant de Montréal, même si la personnes parlait le français, elle me répondait en anglais, par paresse. Je faisais semblant de ne pas comprendre.

Dans un reportage, on présentait la situation d'un commerce qui avait déjà eu plusieurs amendes pour avoir affiché en anglais et en français avec le même lettrage, mis qui s'obstinait sous prétexte que les clients sont aussi des anglophones.

Je me suis fait dire, par une serveuse chinoise dans le quartier chinois, devant mes amies américaines d'un "French Club" d'une université américaine qui venaient à Montréal pour pratiquer leur français "I don't speak French". En passant le quartier chinois est riche en infractions. Les inspecteurs de l'Office de la langue françaises devraient aller y magasiner une fin de semaine. Certains boutiques souvenirs aussi à l'occasion.

Maintenant, il ne faut non seulement faire payer des amendes au commerces fautifs, il faut leur interdire d'avoir pignon sur rue. Après quelques constats d'infraction, un pourrait suspendre leur permis d'exploitation pour 1 jours, 2 jours, une semaines, etc. Le but est simple et clair. **Faire de l'argent dans**

une autre langue que le français au Québec doit être impossible! De plus, il faut légaliser et donner l'immunité judiciaire les campagnes de boycott organisées contre des commerces fautifs.

Le français, langue publique

Il est clair qu'il y a un manque de volonté d'intégration de la part de plusieurs immigrants. Voici une anecdote qui s'est passé l'été dernier :

Lorsque je faisais la queue au bureau des passeport à Montréal, je faisais la queue à 7:15 du matin pour récupérer mon passeport, une dame d'origine asiatique d'une cinquantaine d'année est venue faire la queue derrière moi. Elle m'a demandé: "At what time does it open?" Je lui ai répondu: "Pardon?" Elle m'a reposé sa question : "What time it open" J'ai répondu : "Je ne comprends pas" Elle a reformulé sa question comme suit : "À quelle heure ouvrir?" Je lui ai donc répondu avec grand plaisir "À sept heures trente".

Mais combien de Québécois auraient fait la même chose? Et combien de Québécois auraient été assez stupides ou assez inconscients pour lui répondre en anglais "Seven thirty"? Le Gouvernement du Québec devrait faire des campagnes 'publicitaires pour encourager les citoyens à exiger de se faire adresser la parole en français et de faire semblant de ne pas comprendre lorsqu'on leur adresse la parole en anglais (sauf si c'est un touriste, bien sûr).

La technologie

Combien de fois entendons-nous dire "La langue de la science et de la technologie, c'est l'anglais"? Quelle affirmation erronée! Existe-t-il un traité international qui proclame l'anglais comme langue de la science et de la technologie? L'usage va-t-on dire? Ça dépend d'où est-ce qu'on vit sur cette planète. Un de mes amis tunisiens m'a dit que le français est la langue (ou une des langues) scientifique en Tunisie. Comme plusieurs professeurs ont étudié en France, ils sont habitués à la terminologie française et le cours va se donner en français, même si le professeur est Tunisien et qu'il enseigne à d'autres Tunisiens. Quoique maintenant, il semble que ce soit en train de changer. De plus en plus, la langue technique est ... l'arabe (tiens, ce n'est pas l'anglais!). La nouvelle présidente de la Lettonie veut s'inspirer de la Charte de la Langue française du Québec pour remplacer le russe par le letton comme langue technique dans son pays (tiens, ce n'était pas l'anglais!).

Rien ne peut nous faire plus mal que la croyance que l'anglais est la langue de la science et de la technologie, étant donné la forte concentration d'entreprises de haute technologie à Montréal, le ville

justement où le français est en perte de vitesse. Il importe donc de changer les mentalité à ce sujet. Là, les facultés de sciences et de génie ont un rôle à jouer.

Les professeurs de ma faculté (Faculté de génie de l'Université de Sherbrooke) ont la fâcheuse manie d'utiliser la terminologie anglaise et les acronymes anglais pour les termes techniques. On va parler de FET (Field Effect Transistor) au lieu de TEC (transistor à effet de champs), on va parler de Power Supply au lieu d'alimentation et on va parler de courant DC (Direct Current) et AC (Alternative Current) au lieu de CD (courant direct) ou CC (courant continu) et CA (courant alternatif). Le Gouvernement du Québec devrait donner le mot d'ordre aux facultés de sciences et de génie d'utiliser la terminologie française dans chaque cours et chaque document produit à l'intention des étudiants.

International

La situation du français au Québec dépend, d'une part, de la situation du français dans le monde, et d'autre part, de la vision que les étrangers ont du Québec.

Beaucoup de gens pensent que l'anglais est la langue universelle. Une des premières choses à faire pour améliorer la situation du français à l'échelle internationale est de sensibiliser et informer les gens sur la fausseté de cette affirmation. En Afrique francophone, presque personne ne parle anglais. En France, l'anglais n'est même pas obligatoire. Lorsque je me promenais dans les rues du Japon, personne ne parlait anglais. Si je voulais un renseignement, je devais me débrouiller pour le demander en japonais.

Le français, langue internationale utilisée

Le français est utilisé dans de nombreuses organisations internationales : ONU, Jeux Olympiques, ALÉNA, OTAN, Union postale universelle, Organisation Mondiale des Douanes, etc.

Le français, langue des postes

Le français est la seule langue officielle de l'Union postale universelle (UPU). Donc, lorsque vous écrivez une lettre à envoyer par avion, les accords internationaux stipulent que la mention "Par avion" doit être inscrite sur l'enveloppe. Donc, oubliez les "Air Mail", ces étiquettes n'ont aucune valeur légale. De plus, vous pouvez écrire le nom du pays en français, comme le mentionne implicitement l'UPU.

Le français, langue des déclarations douanières

Le français est une des deux langues officielles de l'Organisation mondiale des douanes. Dans le secteur des douanes, les citoyens qui voyagent ont un grand rôle à jouer. Voici un exemple :

Un ami Français qui a habité la Malaisie une année doit retourner au Japon. Il doit donc faire expédier ses biens. Lorsqu'est venu le temps de remplir les documents, les douaniers malais lui ont remis les documents en anglais. Il a fait une crise: "Donnez-moi les documents officiels!" a-t-il crié aux douaniers. On lui a donc remis les documents en français.

Voici un autre exemple :

Avant d'atterrir à l'aéroport international de Mexico, l'agente de bord m'a remis le formulaire des déclarations douanières ... en anglais. M'étant souvenu de ce que m'avait dit mon ami français, une fois à l'aéroport, j'ai demandé s'ils avaient le formulaire en français. La dame est allée derrière le comptoir et m'a remis trois copies du formulaire en français.

Le français, langue internationale menacée

Cependant, nous avons perdu ou sommes sur le point de perdre du terrain dans des organisations, *l'Union internationale des télécommunications (UIT)* entre autres, comme le démontre cet extrait tiré du site de l'UIT :

Selon certains membres du Groupe consultatif sur la réforme, il serait envisageable de faire de l'anglais la langue de travail et de faire paver les travaux de traduction par les groupes linguistiques, ce qui abaisserait sensiblement les coûts et augmenterait l'efficacité.

<http://www.itu.int/newsroom/reform/02-RapRecs-fr.html>

Il faut donc que les pays de la francophonie, conjointement avec les pays hispanophones, s'opposent rigoureusement à cette mesure. L'efficacité et les coût ne doivent pas être un prétexte pour renoncer au caractère officiel du français dans les organisations internationales. Le caractère premier d'une organisation internationale, c'est d'être internationale, et qui dit international dit multilingue.

Rôle du citoyen

Chaque citoyen doit faire la promotion du français à l'étranger lorsqu'il en a l'occasion. Ce peut être en exigeant d'être servi en français dans un hôtel ou en exigeant des informations touristiques en français. Même si la probabilité est faible à première, cela à pour but de créer la demande. Et souvent, vous pourriez avoir d'agréables surprises, comme le démontre cette anecdote :

Mes amis des Rencontres franco-japonaises de Kyoto et moi sommes allés visiter le château Imeji, à Kobé. En achetant notre billet, la dame nous remettait systématiquement la version anglaise du dépliant informatif. Mes amis français acceptaient en se disant probablement que s'il l'avait en français, on leur aurait offert. Arrivé à mon tour, j'ai refusé la version anglaise et j'ai demandé s'il y avait une version française. La dame a sorti de dessous le comptoir une brochure en français. J'ai donc crié à mes amis "Hey! Il l'a en français" Inutile de vous dire que la surprise a été générale et qu'ils ont rapidement troqué la version anglaise pour la version française.

Information et sensibilisation du citoyen

Les traités internationaux avantagent le français dans plusieurs domaines, comme le démontrent les exemple ci-haut sur la poste et les douanes. Mais il semble que personne ne soit au courant de ces traités. Combien de gens savent que la langue des postes est le français, et ce, au niveau international? Combien de gens ont le réflexe de demander les formulaires des douanes en français? Une première chose à faire pour que les citoyens exigent l'application. des traités internationaux à l'étranger, c'est que les citoyens soient au courant de l'existence de ces traités. À ce titre, un cours spécialisé sur les traité internationaux devrait être crée au secondaire.

En première année du primaire, on nous avait sensibilisé sur l'environnement. On nous avait demandé de mettre nos feuilles de papier dans une boîte de récupération. Plus tard, on nous sensibilisait sur la pollution de l'eau, de l'air, de la nécessité de préserver notre environnement. Et ça bien marché!

Il faut donc faire la même chose pour les enjeux de la francophonie, la dénatalité et l'intégration des immigrants. Parler aux jeunes de l'importance de notre langue, des dangers qui la guettent, du devoirs de chacun de la défendre et de la promouvoir.

Le français, une langue internationale à apprendre

Pourquoi perdons nous du terrain?

Un facteur qui nuit à la Francophonie et au français sont certains Français! De par leur attitude arrogante et prétentieuse, certains Français sont presque que les pires ennemis de la Francophonie. Lorsque j'enseignais le français à des Japonais et des Mexicains, combien de fois ai-je dû. endurer des. remarques. dans le genre "Fais attention! Il a un accent" ou encore "Moi je vais t'apprendre le vrai français". Et dans les livres de français écrits en France, ou même ailleurs, quels sont les thèmes abordés? Le tourisme à Paris, la mode et la restauration. Certains Français donnent ainsi l'impression aux étrangers que le français n'est parlé qu'en France. De plus, on va mettre l'accent sur la poésie, sur la beauté des sons français et la culture. Pas surprenant alors que l'on perde du terrain!

Que faire pour gagner du terrain?

Il faut d'abord savoir pourquoi les gens apprennent une langue étrangère. Selon moi, voici pourquoi :

- meilleures opportunités d'emploi;
- faire de l'argent (commerce);
- rayonnement international.

Apprendre une langue, c'est très mercantile. On apprend l'anglais pour faire affaires avec les États-Unis, on apprend l'allemand parce qu'on se dit qu'on a un léger avantage commercial à celui qui ne parle qu'anglais. Moi, j'ai appris le japonais parce que je voulais faire un stage au Japon, donc un meilleur CV après et de meilleures perspectives d'emploi. J'ai appris l'espagnol parce que l'Amérique latine est un débouché commercial potentiel, encore une fois, meilleures perspectives d'emploi. Il faut avoir l'honnêteté de le dire, c'est l'argent qui mène le monde. Une fois que l'on a compris cela, il faut se demander comment peut-on associer le français à de meilleures perspectives d'emploi et à la prospérité économique. Voici ce qu'il faut dire dans une publicité qui invite à l'apprentissage du français ou dans une première classe de français :

- le français est une des cioux langues principales des Nations-Unies;
- elle est parlée sur les 5 continents;
- le PNB total de la Francophonie est ...;
- le français est la langue de la science et la technologie dans de nombreux pays;

- elle est la langue des postes, des douanes, de la diplomatie, des passeports;
- elle est une langue officielle de l'OTAN, l'ALÉNA, l'OMD, l'UIT, des Jeux olympiques;
- environ 50 pays sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie;
- elle est la langue officielle dans près de 25 pays

De plus, il faut rendre l'apprentissage du français attrayant dans des formules attrayantes. Voici deux approches différentes vues sur , au Japon (rapportées par un professeur de l'Université de Sherbrooke que je vous rapporte approximativement):

Le cours de français

On voit un monsieur à tête grise assis derrière un pupitre qui commence comme suit "Aujourd'hui, nous allons étudier le passé composé du verbe être... " le tout sur un ton monotone.

Le cours d'espagnol

On voit de jeunes gens souriants, joyeux à la plage qui débordent d'énergie qui enseignent des expressions en espagnol, le tout sur une formule interactive.

D'après vous, quelle langue a-t-on le plus le goût d'apprendre?

Pour augmenter la popularité du français comme langue seconde, il faut la faire sentir accessible, la faire sentir agréable à apprendre et la faire sentir à l'image des gens et à l'image de ce que veulent être les gens.

L'image du Québec sur la scène internationale

La situation du français au Québec dépend en partie de l'attitude des immigrants. Et l'attitude des immigrants dépend de l'image qu'ils ont reçue du Québec à l'étranger. Et à cet effet, il y a des lacunes.

Le vœux des Québécois est de projeter à la face du monde l'image d'une société unilingue franc. Comment se fait-il que des étrangers viennent dans la deuxième nation française du monde, dans la deuxième ville française du monde pour apprendre ... l'anglais? Est-ce que les étrangers vont à Paris, Bruxelles ou Lausanne pour apprendre l'anglais? Alors pourquoi vient-on à Montréal pour apprendre l'anglais?

En côtoyant des étrangers (Mexicains et Japonais surtout), j'avais souvent même l'impression que Montréal est une destination linguistique plus populaire pour l'anglais que pour le français. Cette situation va à l'encontre de plein fouet au vœux des Québécois de vivre dans un environnement unilingue français. Comment concilier le vœux de l'étranger qui veut pratiquer son anglais à Montréal avec celui du Québécois dont le vœux est de vivre dans un environnement unilingue français et de projeter à la face du monde un Québec unilingue français? Les positions sont évidemment non conciliables.

Le Québec, destination linguistique par excellence

Pour donner l'image d'une société française, il faut faire la promotion du Québec comme destination linguistique pour apprendre le français.

Création d'un fond de bourses de FLS

Afin de créer une occasion de faire la promotion du Québec français à l'étranger, le Gouvernement du Québec devrait créer un fond afin d'offrir des bourses pour des cours d'immersion en français langue seconde (FLS). On pourrait commencer par 5 ou 10 millions de dollars et faire croître le fond à chaque année. Les bourses devraient être offertes dans les pays NON FRANCOPHONES.

Ce n'est pas tant le nombre de bourses qui importe, mais la possibilité d'afficher dans les écoles secondaires et les universités du monde entier, sur papier glacé en couleur, "Venez apprendre le français au Québec". On pourrait aussi annoncer dans les journaux et à la télévision nationale "Venez apprendre le français dans un contexte nord-américain" La publicité est presque plus importante que les bourses elles-mêmes. Le but est de pouvoir dire à la face du monde "Nous sommes une nation française et nous vous invitons chez nous à apprendre notre langue et partager notre culture"

Combien de fois je me suis fait demander au Japon "Pourquoi parles-tu, français?" ou encore "Est-ce que tu es né en France?". Voici une anecdote :

Lorsque j'attendais le bus à Montréal pour, retourner à Sherbrooke, il y avait deux touristes japonaises qui attendaient. Je me suis mis à leur parler. L'une d'elle m'a dit "Nous pourrions faire un échange linguistique : je t'aide en japonais et tu m'aide en anglais"

Quelle a été ma frustration (que je n'ai évidemment pas fait voir) devant ce manque complet de reconnaissance pour ce que je suis. Je lui ai répondu que je ne parlais pas anglais.

Dans ces situations, je me demandais "Mais comment se fait-il que l'on ait aussi peu de reconnaissance internationale?" Et c'est là que je me suis dit qu'une petite publicité bien placée à heure de grande écoute ferait tomber bien des préjugés. Et lorsque les boursiers retourneront chez eux, ils vont dire à leur famille et leurs amis qui vont le répéter à leur amis "Je suis allé au Québec apprendre le français" Le bouche à oreille est la meilleure publicité qui soit.

Instituts québéco-

La France possède, un peu partout dans le monde, des instituts qui ont pour but la promotion de la culture française. Il y a l'Institut franco-japonais de Tokyo par exemple. Dans ces instituts, on y présente des expositions et des conférences, sur la France principalement, mais à l'occasion je crois sur d'autres pays francs aussi. On y offre des cours de français.

Le gouvernement du Québec devrait créer des instituts québéco- dans le monde entier afin d'y faire la promotion de la culture québécoise et de la langue française. Les organismes non gouvernementaux (comme les écoles, les universités, les troupes de théâtre, etc.) pour y laisser leur publicité. La règle pourrait être que les conférences et les publicités doivent être dans la langue locale et / ou en français **seulement**. Une règle primordiale doit être que les organismes n'aillent pas à l'encontre de l'objectif de la promotion de la culture québécoise et de la langue française. Les écoles d'anglais seraient donc exclues par exemple.

Alliances québécoises

Dans les grandes villes du monde, on trouve des écoles de français que l'on appelle les Alliances française (<http://www.alliancefrancaise.fr/>). Elles sont des organismes à but non lucratif ayant pour fonction l'enseignement du français. Bref, ce sont des écoles de français à but non lucratif.

Le Gouvernement du Québec devrait créer des écoles de français. Le nom de ces écoles devrait comporter l'adjectif *québécois* ou le mot *Québec*. Bien sûr, ces écoles vont entrer en compétition avec les alliances françaises. Mais le problème avec les livres de français écrits en France ne donnent pas l'impression que le français est une langue internationale. On va aborder des thèmes comme "Où se trouve le Louvre?" ou "Allons dans les boutiques de Paris" mais on n'abordera pas des thèmes comme "Allons voir le Canadien au Forum" ou "À la découverte de Tombouctou" J'ai parfois l'impression que français du Québec est en compétition avec celui de la France pour se tailler une place comme langue étrangère.

Bien que ces écoles embaucheront principalement des professeurs québécois, elles devraient, comme les alliances françaises, rester ouvertes aux autres francophones. De plus, leur intégration aux futurs Instituts québécois pourrait être envisagée.

Faire attention lorsque l'on veut tirer un avantage économique

À ce titre, la ville de Montréal n'aide pas en venant au monde entier que près de la moitié de la population parle français et anglais. C'est un atout certe au point de vue économique, mais comment convaincre les immigrants qu'ils doivent parler français s'ils veulent vivre à Montréal si on leur dit en même temps que Montréal est une 'ville internationale où les gens parlent anglais? Le Gouvernement du Québec aussi a des lacunes à cet égard. Voici ce que j'ai tiré du site du gouvernement du Québec :

Montréal, métropole du Québec, est la deuxième ville d'expression française au monde. Ville internationale et cosmopolite, des milliers de pers y sont en contact quotidien avec le milieu des affaires partout dans le monde. Le bilinguisme, français et anglais, est très répandu.

On dit que Montréal est la deuxième ville française du monde, mais en même temps on dit que les gens sont bilingues. Pourquoi devrait-on apprendre le français alors? Il faut cesser ces contradictions et tenir un discours cohérent. Je doute que Paris vante à tout le monde que les gens y parlent anglais.

Le processus qui a causé la perte des Cajuns est en train de se produire au Québec. Ils ont d'abord perdu la ville-centre, la Nouvelle-Orléans, et tout le reste s'est écroulé comme un château de carte. Si nous perdons Montréal, nous sommes tous foutus!

Surveillance des autorités canadiennes

La Loi sur les langues officielles a de la difficulté à être appliquée au Canada. Imaginez à l'étranger. Voici comment a été appliqué l'héritage de Pierre Elliot Trudeau à la section des visas de l'Ambassade du Canada au Japon en 1998-1999 :

Un ami japonais me demande des informations sur les visas travail-vacances. J'appelle donc à la section des visas. C'est un système automatisé qui répond. Après le mot de bienvenue, le système dit "For service in English, press one, nihongo ... ni o shite kudasai, pour le service en français, appuyez sur le trois. J'appuie donc sur le trois. Là, le système répond en anglais seulement "Three is not a valid option" J'écris donc un

courriel à l'Ambassade pour signaler la "défectuosité technique" puisque ce ne peut être autre chose qu'une défectuosité, la Loi oblige à avoir le service en français aussi. Aucune réponse. Je télés donc à ma cousine qui travaille pour Yvan Loubier, député du Bloc dans Saint-Hyacinthe Bagot, qui s'est chargée de l'affaire. Bien des mois plus tard, lorsque je recomposais le trois, le système me disait dans un excellent français "Si vous appuyez sur le 1, vous avez accès à notre service automatisé en anglais et en japonais"

Voici une autre anecdote :

Pour revenir au Québec, je devais confirmer mon vol de Nagoya avec Canadien International. J'ai donc téléphoné au bureau de Tokyo. J'ai commencé par me présenter "Bonjour, je m'appelle Dominique Beaulieu, j'aimerais confirmer un vol partant de Nagoya" et là on m'a répondu "Sorry, you are at Canadian Airlines" J'ai donc demandé si quelqu'un parlait français. On m'a répondu "Not today" J'ai demandé "Quel jour alors (nan youbi)?" On m'a donc avoué que personne ne parlait français et que je devais parler anglais ou japonais.

Il faudrait savoir (informer les citoyens) si les compagnies aériennes canadiennes sont tenues d'appliquer la Loi sur les Langues officielles à l'étranger. Si tel est le cas, dénoncer ce genre de situation.

Toponymie

Un autre secteur où nous sommes très mal représentés par les autorités canadiennes est la toponymie. Selon la Loi, les noms de lieux canadiens doivent être écrits dans les deux langues officielles sur les cartes officielles. Voici une autre anecdote :

Je devais faire un exposé sur le Canada à un groupe de conversation anglaise au Japon (ne vous en faites pas, j'ai présenté ma vision du Canada). J'ai donc contacté le Consulat général du Canada à Osaka pour obtenir des informations. Je les ai demandées en français, en anglais et en japonais. La carte du Canada était bilingue ... anglais-japonais.

Est-ce que c'est parce que j'avais mentionné que je faisais un exposé à un groupe de conversation anglaise? Personnellement, je doute que l'Ambassade ait produit une carte anglais japonais et une autre français japonais.

Le Québec se fait aussi avoir sur un autre plan : la traduction des noms de lieu en langue étrangère. À ce titre, la langue japonaise est très riche en bévues. Voici des exemples :

En japonais, Paris se dit PA-RI mais Montréal se dit MO-N-TO-RYO-RU. Comment se fait-il que la prononciation en japonais soit si loin de la prononciation originale? La réponse est bien simple : la prononciation anglaise a été utilisée. On ne dit pas PA-RI-SU pour désigner Paris, alors pourquoi utiliser la prononciation anglaise pour la deuxième ville française du monde? Et la Ville de Montréal elle-même n'aide pas puisque dans une exposition sur la Ville de Montréal au sous-sol du Musée de la Bombe-A à Hiroshima, elle a utilisé la prononciation anglaise. Montréal devrait se prononcer MO-N-RE-A-RU en japonais.

Dans le document japonais qui parlait de l'histoire du Canada, on faisait allusion au BasCanada. Comment a-t-on traduit Bas-Canada? Par RO-WA KA NA-DA. Vous avez sans doute deviné, Lower Canada. Ça tombe bien, tous les sons de Bas-Canada existent en japonais : BA KA-NA-DA. Donc, plus facile pour eux d'utiliser la prononciation française.

Autres secteurs

Il n'y a pas qu'en toponymie où le Québec est mal présenté. J'ai assisté le 25 septembre dernier à une conférence du Centre des études canadiennes à la Universidad de las Américas où je fais mon échange. Le Centre venait présenter les opportunités de faire des études graduées avec une bourse du Gouvernement du Canada. Lorsque je suis sorti de la conférence, je trouvais que la présentation avait été juste. Mais en relisant la documentation, je remarquais que certains hyperliens menaient directement à la version anglaise de sites sur les études au Canada qui disposent d'une version française. Au lieu de laisser choisir le Mexicain en lui donnant le site général, on le conduit directement vers la version anglaise.

La même situation prévaut pour la documentation touristique donnée au Japonais par le Consulat du Canada.

Le Gouvernement du Québec devrait créer un comité permanent chargé de surveiller les autorités canadiennes à l'étranger et protester à chaque acroc au principe d'égalité des deux langues officielles, sauf peut-être lorsque la langue "avantagée" est aussi la langue officielle du pays.

La défense du français passe par l'apprentissage des autres langues

Communiquer avec d'autres peuples dans leur langue est très excitant, voire un privilège. Et quoi de mieux pour établir des amitiés durables de par le monde que de pouvoir communiquer dans la langue de nos interlocuteurs. Quoi de mieux pour expliquer notre situation, notre histoire, nos aspirations comme peuple aux autres peuples que de pouvoir le faire dans leur langue. Quoi de mieux pour donner le goût aux autres peuples d'apprendre notre langue et de partager notre culture que de s'ouvrir aux autres peuples en apprenant leur langue.

L'apprentissage d'une troisième **langue au choix** devrait commencer au primaire, au plus tard au secondaire. Une quatrième **au choix** pourrait être obligatoire au cégep, et même au secondaire (2 ans d'espagnol et 3 ans d'allemand par exemple). Ceci permettrait de rendre la culture québécoise plus attrayante aux autres peuples, augmenterait la présence québécoise sur la scène internationale (échanges CREPUQ par exemple) et contribuerait ainsi à diversifier **nos relations internationales faites par les citoyens**.

L'énergie du désespoir

Plusieurs solutions dans ce mémoire contreviennent à la Charte des Droits. Plusieurs solutions, si elles sont mises en applications, vont engendrer des manifestations monstres. Plusieurs personnes vont dire, si ces solutions sont mises en application, que nous n'avons pas le droit.

Et bien justement, oui, nous avons le droit! Nous avons le droit de prendre des mesures draconiennes, nous avons le droit de violer la Charte des Droits. Nous avons le droit parce que nous sommes attaqués. Nous avons le droit parce que nous sommes en situation de légitime défense. Nous avons le droit parce que nous luttons avec l'énergie du désespoir pour notre droit d'exister comme communauté francophone en Amérique. Nous avons le droit parce nous sommes le soldat blessé au front qui cherche du secours. Nous avons le droit parce que la saignée du Peuple québécois se poursuit de plus belle. Nous avons le droit parce que chaque fois qu'un immigrant me parle en anglais dans la rue; une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce que chaque fois qu'un Québécois est trop lâche pour exiger de se faire adresser la parole en français, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois qu'un immigrant choisi d'étudier à McGill au lieu de l'Université de Montréal, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois que l'enfant d'un mariage mixte est intégré au réseau scolaire anglophone, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois qu'une réunion de travail se déroule en anglais, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois

que quelqu'un dit à l'étranger que les gens parlent anglais à Montréal, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois que les autorités canadiennes représentent mal la réalité française au pays, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe. Nous avons le droit parce qu'à chaque fois qu'un commerce affiche dans une autre langue que le français, une goutte de sang du Peuple québécois s'échappe.

Il faut le crier au monde entier, oui, nous avons le droit, parce que c'est nous le peuple menacé de disparition. Il faut le crier sur la scène internationale, envers et contre toute protestation, oui, nous avons le droit, parce que nous sommes culturellement attaqués et que nous avons droit de légitime défense.

OUI, je le dis haut et fort, OUI. Oui, nous avons le droit d'adopter toutes ces mesures, parce que notre survie comme peuple en dépend. Oui, nous avons le droit d'exister. Oui, nous avons le droit au respect. Oui, nous avons le droit d'être égaux aux autres peuples du monde. Oui, nous avons le droit de nous épanouir.

Oui, nous avons le droit de parler français!

Conclusion

Comme vous avez pu le voir dans ce document, la situation du français, tant au Québec que sur la scène internationale, se détériore. Le français a tendance à perdre du terrain dans les organisations internationales étant donné le manque d'application des traités internationaux qui l'avantagent. Au Québec, la détérioration de la situation entre autres à cause d'une part, des immigrants qui refusent de s'intégrer et d'autre part, de l'attitude des Québécois qui n'ont pas suffisamment d'amour propre pour exiger de se faire adresser la parole en français.

Des mesures Gouvernementales fermes doivent être prises afin de contrer l'assimilation qui nous guette. L'enseignement public doit se donner exclusivement en français, de la pouponnière à l'université, comme dans n'importe quel pays. L'enseignement de l'anglais langue seconde doit être conditionnel à une maîtrise suffisante du français. Ceci est surtout vrai pour les immigrants afin de s'assurer leur loyauté.

La surveillance des lieux de travail doit être accrue, étant donné la crainte de plusieurs de porter plainte lorsque cela s'impose. On doit informer les citoyens sur les entreprises contre lesquelles on peut ou on ne peut pas porter plainte.

Il doit être impossible de faire des affaires dans une autres langue que le français. Des mesures coercitives sévères s'imposent.

Il faut changer le comportement des gens et les inciter à se faire respecter en exigeant de se faire parler en français ou en faisant semblant de ne pas comprendre si un allophone lui parle en anglais.

Il faut cesser de penser que l'anglais est la langue de la science et de la technologie. À cet effet, les facultés de sciences et de génie ont leur rôle à jouer en utilisant la terminologie française dans les cours et les documents.

Sur la scène internationale, il faut encourager l'utilisation du français et freiner son recul (UIT). Il faut surtout informer les citoyens sur les traités qui garantissent l'utilisation du français (douanes, postes). Il faut prendre tous les moyens pour projeter une image d'une société unilingue française ouverte sur le monde et accueillante : bourse de FLS et instituts québécois. Il faut aussi surveiller le Gouvernement fédéral dans sa façon de nous représenter à l'étranger. L'apprentissage des autres langues nous aideraient à vendre la culture québécoise aux autres peuples.

Il faut surtout avoir en tête que nous sommes dans notre plein droit d'adopter des mesures extraordinaires, parce que nous sommes en situation de légitime défense culturelle.

La situation est très grave. Il faut crier haut et fort dans les organisations internationales que nous sommes en situation de siège et toutes les mesures prises sont nécessaires afin d'éviter le génocide culturel de l'Irlande, de la Louisiane et du Manitoba.

Résumé

Le français est une langue prestigieuse utilisée et parlée dans le monde entier. Elle est utilisée dans les organisations internationales comme les Nations unies, les Jeux Olympiques, l'Union postale universelle, l'OTAN, l'Organisation mondiale des douanes, ISO, et bien d'autres.

Cependant, elle est en perte de vitesse tant à l'échelle internationale, comme le démontre cette promotion à l'UIT (Union internationale des communications), qu'au Québec, comme le démontre le réflexe première des plusieurs immigrants à vouloir utiliser l'anglais en public.

Pour remédier à cette situation, des mesures draconiennes s'imposent. Il importe au Gouvernement du Québec de ne pas chercher à tout pris un compromis, mais plutôt prendre des mesures efficaces, même si ces mesures rencontrent beaucoup d'opposition.

Enseignement

Tous les immigrants devraient fréquenter le cégep et l'Université en français, sauf dans de très rares occasions (désir de quitter le Québec par exemple). L'anglais ne devrait plus être obligatoire au cégep et ne devrait pas commencer avant la 4^e année du primaire. Il faudrait que l'apprentissage de l'anglais langue seconde soit conditionnelle à une excellente maîtrise de la langue française. Il faudrait créer un avantage financier à l'aide des prêts et bourses pour ceux qui étudient en français. Pour être considéré anglophones et avoir droit au réseau scolaire anglophone, un élève devrait avoir ses deux parents anglophones (contrer l'effet des mariages mixtes).

Le travail

Même si la Loi existe, elle est difficilement applicable puisque lorsque le droit de travailler en français est brimé, plusieurs se taisent de peur de représailles. Une surveillance cyclique des entreprises permettrait de contrer cette "loi du silence". De plus, il n'est pas clair qu'elles sont les entreprises soumises à la Charte de la langue française et lesquelles ne sont pas soumises. Un système de certification indiquant le degré de francisation d'une entreprise pourrait être créé.

Les affaires

Faire des affaires dans une autre langue que le français doit être impossible. Des mesures coercitives sévères s'imposent.

Le public

Il faut changer le comportement des gens et les inciter à se faire respecter en exigeant de se faire parler en français ou en faisant semblant de ne pas comprendre si un allophone lui parle en anglais.

La technologie

Il faut cesser de croire que l'anglais est la langue de la science et de la technologie et donner l'ordre aux facultés de sciences et de génie d'utiliser la terminologie française pour les termes techniques.

International

Il faut rendre l'apprentissage du français attrayant pour les étrangers en mettant l'accent sur l'avantage économique et professionnel de la connaissance du français plutôt que sur les qualités littéraires. Il faut faire valoir le caractère universel du français. Toutes les mesures doivent être prises pour encourager l'utilisation du français dans les organismes internationaux et freiner sa perte de vitesse. De plus, tous les moyens doivent être pris pour donner l'image d'un Québec français créations de bourses d'immersion en français langue seconde pour les étrangers, créations d'instituts québécois dans le monde entier, surveillances des autorités canadiennes dans les ambassades et en toponymie. Pour diversifier nos relations internationales et mieux vendre le Québec français, il serait de mise de rendre l'apprentissage d'une troisième et d'une quatrième langue obligatoire.